

**DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY**

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
31 rue Auguste Domenget
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE
n° 2026-01-D-08

Michel BOUVIER – Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Objet : Adhésion de la commune aux associations, fédérations et abonnements magazines pour 2026

Le Maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,
Vu la délibération n°090 du Conseil municipal en date du 30 novembre 2021 donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat,

DECIDE

ARTICLE 1 :

De renouveler les abonnements - adhésions ci-dessous pour 2026 et de régler les cotisations vu les crédits ouverts aux 6238-6182-6281

Dénomination	Montant
La Vie Communale	151.10€
La Lettre du Maire	697.00€
Le Dauphiné Libéré	421.44€
Groupe pédagogique	216.66€
La gazette des communes	450.00€
SPA de Savoie	3 631.00€
Fédération Musicale de Savoie	60.00€
Caue de Savoie	300.00€
Agate-adhésion	983.72€
Agate - RGPD	600.00€
CANUT	180.00€

Fait à Saint-Pierre d'Albigny, le 27 janvier 2026

Le maire
Michel BOUVIER

